

AGENDA

2026



www.local1.cc



S'UNIR POUR CONSTRUIRE



SUIVEZ-NOUS



HEURES DE BUREAU ET INFOS

514 727-2950 • FAX : 514 727-8331

**LUNDI AU JEUDI
DE 8H30 À MIDI ET DE 13H00 À 16H30**

**VENDREDI
DE 8H30 À MIDI ET DE 13H00 À 14H00**

UNION DES CARRELEURS, LOCAL 1
9671, boul. Métropolitain Est, suite 200
Anjou, Québec
H1J 3C1

LISTE DES DIRIGEANTS

David Gavita, directeur intérim
Aldo Malorni, représentant syndical
Aoun Sinno, représentant syndical (514 991-3434)

DATE DES ASSEMBLÉES – LOCAL 1

Bureau du Local 1

FTQ-Construction

9671, boul. Métropolitain Est
Anjou, Québec H1J 3C1

3 février 2026 - 19h00

7 avril 2026 - 19h00

2 juin 2026 - 19h00

1 septembre 2026 - 19h00

3 novembre 2026 - 19h00

décembre sur convocation

www.local1.cc

VACANCES D'ÉTÉ

19 juillet au 1^{er} août 2026

VACANCES D'HIVER

20 décembre 2026 au 2 janvier 2027

CONGÉS

Vendredi Saint	3 avril 2026
Lundi de Pâques	6 avril 2026
Journée des Patriotes (ou Fête de la Reine)	18 mai 2026
Fête Nationale du Québec	24 juin 2026
Fête du Canada	3 juillet 2026
Fête du travail	7 septembre 2026
Jour de l'Action de Grâce	12 octobre 2026
Jour du Souvenir	13 novembre 2026

Appelez-nous pour nous donner votre courriel.

2026

JANVIER 2026

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2026

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2026

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2026

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

MAI 2026

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 2026

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2026

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

AOÛT 2026

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S		
				1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20	21	22	23	24	25	26		
27	28	29	30					

OCTOBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

DÉCEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S		
				1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20	21	22	23	24	25	26		
27	28	29	30	31				

POUR VOTRE INFORMATION

INFO PLACEMENT (Référence) :

Si vous êtes en recherche d'emploi, rien n'a changé en ce qui concerne votre Local 1. Rendez-vous au www.local1.cc, cliquez sur l'onglet *Emploi* et remplir le service en ligne ou ; appelez-nous et nous pourrons vous référer à un employeur en bonne et dûe forme par le système de référence.

DÉNONCER LE TRAVAIL AU NOIR

1-855-345-3872 en tout anonymat.

POUR DES PLAINTES DE SALAIRES

Appelez-nous, nous pourrons vous aider à compléter le formulaire.

PRÉPARATION POUR EXAMEN DE COMPAGNON

Consultez l'onglet «membre» sur notre site web www.local1.cc et cliquez sur «préparation à l'examen»

ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT (cours obligatoire CCQ)

Si vous avez besoin de renseignements ou d'aide pour compléter le formulaire, contactez-nous ou rendez-vous au www.local1.cc sur l'onglet *Accueil* et cliquer sur *Collaborateurs* et cliquer sur *Fiers et compétents* pour vos cours obligatoires.

QUESTION SUR LES CONVENTIONS COLLECTIVES

Nous sommes à votre service.

**POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE, IL EST IMPORTANT
D'APPELER LA CCQ ET VOTRE LOCAL SYNDICAL OU DE LE FAIRE
SUR LE SITE : www.local1.cc**

CONVENTIONS COLLECTIVES

24.01 2) Fourniture d'outils et vêtements de travail : Employeur : L'employeur doit fournir à ses salariés :

Au carreleur : Les truelles en caoutchouc, les éponges, les couteaux à mastic, les gants de caoutchouc nécessaires au tirage des joints et les outils nécessaires à la coupe du marbre et du granit, le rectificateur (*grinder*), la lame du couteau à tuile céramique ainsi que la truelle dentelée de 3/8 pouce et plus lorsque nécessaire, les appareils respiratoires approuvés par « *The National Institute for Occupational Safety and Health* » pour tous les salariés exposés à des concentrations supérieures aux normes en vigueur de poussière, vapeur ou gaz nocif, fumée ou tout autre substance nuisible.

Ces appareils doivent être désinfectés avant d'être utilisés par un autre salarié.

3) Clause de responsabilité : Lorsque l'employeur fournit des outils, instruments ou équipements à son salarié, ce dernier doit en faire un bon usage, les remettre à l'endroit désigné par l'employeur et les rendre à l'employeur en bon état compte tenu de l'usure normale. Le salarié qui déroge au présent paragraphe peut se voir imposer une mesure disciplinaire.

24.03 Remisage d'outil et de vêtements de travail

Règle générale : L'employeur doit mettre à la disposition de ses salariés un endroit facile d'accès et fermant à clé pour leur permettre de remettre leurs outils et vêtements de travail.

24.04 Perte d'outils et vêtements de travail :

1) Règle générale :

- a) Le salarié doit remettre à son employeur un inventaire à jour de ses outils personnels, à son arrivée sur le chantier. L'employeur peut en tout temps vérifier l'authenticité de cet inventaire.
- b) Le salarié doit fournir les pièces justificatives nécessaires pour établir la valeur de tels outils.
- c) Dans le cas où le salarié a remis à son employeur l'inventaire prévu au sous-paragraphe a), et à la suite d'un incendie ou d'un vol par effraction, l'employeur doit dédommager le salarié ou remplacer par des outils ou vêtements de même valeur jusqu'à concurrence de 175,00 \$, pour toute perte réelle relative à ses outils ou vêtements de travail remisés selon l'article 24.03.
- d) À la demande de l'employeur, le salarié a le fardeau de faire preuve suffisante de la perte qu'il a subie.

Pour les métiers suivants, le montant de ce dédommagement s'établit de la façon suivante :

Carreleur : 425,00 \$

Pour toute information au sujet des conventions collectives Résidentiel, Institutionnel, Commercial, Industriel et Génie Civil. Allez sur notre site Web au www.local1.cc.

Pour plus d'information ou si vous avez besoin d'aide, appelez-nous.

La CCQ recommande de garder vos agendas des trois dernières années au minimum afin de vous y référer si nécessaire.

AVANTAGES SOCIAUX (Carte Médic)

Périodes de référence pour la carte MEDIC

DE MARS 2025 À AOÛT 2025

POUR LE 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2026

DE SEPTEMBRE 2025 À FÉVRIER 2026

POUR LE 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2026

RÉGIME MÉTIER DE LA TRUELLE	HEURE
AB	750
BB	600
CB	450
DB	300

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE POUR LA PAIE DE VACANCES

Du 1^{er} janvier au 30 juin

Pour les vacances de décembre

Du 1^{er} juillet au 31 décembre

Pour les vacances de juillet

Si vous recevez des prestations de la CNESST (accident de travail) vous êtes éligible à des crédits d'heures pour votre carte-médic.

SIÈGE SOCIAL CCQ

8485, ave. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 0A7

Ligne sans frais / Service à la clientèle : 1 888 842-8282

Ligne dédiée aux employeurs : 1 877 973-5383

Site Internet : www.ccq.org

MONTRÉAL BUREAU RÉGIONAL CCQ

1201, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2M 0A6

514 341-2686 • Téléc. : 514 341-4025

CARRELEUR

TAUX DE SALAIRE

SECTEUR RÉSIDENTIEL – LÉGER (R)

<u>Carreleur</u>	2025 27 avril	2026 26 avril
C	44.16	ARBITRAGE
1ère	26.50	ARBITRAGE
2ème	30.91	ARBITRAGE
3ème	37.54	ARBITRAGE

Manœuvre-Carreleur

36.71	ARBITRAGE
-------	-----------

SECTEUR RÉSIDENTIEL – LOURD (R-1)

<u>Carreleur</u>	2025 27 avril	2026 26 avril
C	47.33	ARBITRAGE
1ère	28.40	ARBITRAGE
2ème	33.13	ARBITRAGE
3ème	40.23	ARBITRAGE

Manœuvre-Carreleur

38.74	ARBITRAGE
-------	-----------

**Dans le cas où il y aurait une différence entre ces
taux de salaires et ceux apparaissant dans la
convention collective, les textes de la convention
collective ont préséances.**

SECTEUR INSTITUTIONNEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

<u>Carreleur</u>	2025	2026
	27 avril	26 avril
C	47.78	50.12
1ère	28.67	30.07
2ème	33.45	35.08
3ème	40.61	42.60

Manœuvre-Carreleur

40.09	42.04
-------	-------

SECTEUR GÉNIE CIVIL

<u>Carreleur</u>	2025	2026
	27 avril	26 avril
C	47.84	50.84
1ère	28.70	30.50
2ème	33.49	35.59
3ème	40.66	43.21

Manœuvre-Carreleur

40.66	42.64
-------	-------

	18h30 à 6h.	18h30 à 6h.
C	50.49	52.96
1ère	30.29	31.78
2ème	35.34	37.07
3ème	42.92	45.02

Manœuvre-Carreleur

43.08	45.18
-------	-------

**Dans le cas où il y aurait une différence entre ces
taux de salaires et ceux apparaissant dans la
convention collective, les textes de la convention
collective ont préséances.**

MON MÉTIER : CARRELEUR

Le terme «carreleur» désigne toute personne qui :

- a)** taille et pose le marbre, le granit, le granito préfabriqué, l'ardoise, les carreaux céramiques vitrifiés ou émaillés, et autres matériaux similaires ou de substitution ;
- b)** installe des bandes, des lattes et des ancrages métalliques et divers mélanges granitiques ;
- c)** pose la base nécessaire aux ouvrages cités ci-dessus ;
- d)** polit à la main ou à la machine, à sec ou par voie humide, toute surface de granit, marbre ou tout autre matériau de même nature, et fait la cimentation et le masticage des interstices.

SECTEURS DE L'INDUSTRIE

Aux fins de négociation des conventions collectives de l'industrie de la construction, le régime de relations du travail définit quatre secteurs spécifiques. La Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20) qui encadre ce régime de relations du travail détermine les associations patronales et syndicales mandatées et les dispositions requises aux fins de la négociation.

Les quatre secteurs sont : les secteurs industriel, institutionnel et commercial, génie civil et voirie, résidentiel.

Secteur industriel

Le secteur industriel englobe la construction de bâtiments, y compris les installations et équipements physiquement rattachés ou non à ces bâtiments, réservés principalement à la réalisation d'une activité économique par l'exploitation des richesses minérales, la transformation des matières premières et la production de biens.

Secteur institutionnel et commercial

Le secteur institutionnel et commercial englobe la construction de bâtiments, y compris les installations et équipements physiquement rattachés ou non à ces bâtiments, réservés principalement à des fins institutionnelles ou commerciales ainsi que toute construction qui ne peut être comprise dans les secteurs résidentiel, industriel et génie civil et voirie.

Secteur génie civil et voirie

Le secteur génie civil et voirie englobe la construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée, y compris les installations, les équipements et les bâtiments physiquement rattachés ou non à ces ouvrages, notamment la construction de routes, aqueducs, égouts, ponts, barrages, lignes électriques et gazoducs.

Secteur résidentiel

Le secteur de la construction de bâtiments ou d'ensembles de bâtiments contigus, y compris les installations et les équipements physiquement rattachés ou non à ces bâtiments, dont au moins quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de la superficie, excluant celle de tout espace de stationnement est réservée à l'habitation et dont le nombre d'étages au-dessus du sol, excluant toute partie de sous-sol et vu de toute face du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments, n'excède pas six dans le cas de bâtiments neufs ou huit dans les autres cas.

• Construction résidentielle légère

Désigne la construction de tout bâtiment du secteur résidentiel, incluant les installations et les équipements physiquement rattachés ou non à celui-ci, qui ne relève pas de la construction résidentielle lourde, tel que défini à construction lourde.

• Construction résidentielle lourde

Désigne la construction neuve de tout bâtiment du secteur résidentiel, incluant les installations et les équipements physiquement rattachés ou non à celui-ci, dont le nombre d'étages au-dessus du sol, vue d'au moins une façade et excluant tout espace de stationnement, est supérieur à 4, incluant également la modification, la rénovation, l'entretien et la réparation des bâtiments existants de plus de 6 étages.

Membres de l'Union des carreleurs et
métiers connexes, local 1 (FTQ-Construction)

Profitez de rabais exclusifs

**Demandez une
soumission
beneva.ca/ftq-local1
1 844 480-1996**

Mentionnez votre
numéro de groupe : **9150**



beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. © Beneva inc. 2025 ¹⁰ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Décembre 2025

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 7					
LUN 8					
MAR 9					
MER 10					
JEU 11					
VEN 12					
SAM 13					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Décembre 2025

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 14					
LUN 15					
MAR 16					
MER 17					
JEU 18					
VEN 19					
SAM 20					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER**R = RÉSIDENTIEL****C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL****G = GÉNIE CIVIL****I = INDUSTRIEL****TÉMOINS:**

EMPLOYEUR:

Décembre 2025

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 21					
LUN 22					
MAR 23					
MER 24					
JEU 25					
VEN 26					
SAM 27					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
 G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Décembre 2025 / Janvier 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 28					
LUN 29					
MAR 30					
MER 31					
JEU 1					
VEN 2					
SAM 3					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Janvier 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 4					
LUN 5					
MAR 6					
MER 7					
JEU 8					
VEN 9					
SAM 10					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
 G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Janvier 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 11					
LUN 12					
MAR 13					
MER 14					
JEU 15					
VEN 16					
SAM 17					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Janvier 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 18					
LUN 19					
MAR 20					
MER 21					
JEU 22					
VEN 23					
SAM 24					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Janvier 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 25					
LUN 26					
MAR 27					
MER 28					
JEU 29					
VEN 30					
SAM 31					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Février 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 1					
LUN 2					
MAR 3					ASSEMBLÉE À 19H00 Union des carreleurs, 9671, Métropolitain Est, Anjou
MER 4					
JEU 5					
VEN 6					
SAM 7					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Février 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 8					
LUN 9					
MAR 10					
MER 11					
JEU 12					
VEN 13					
SAM 14					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Février 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 15					
LUN 16					
MAR 17					
MER 18					
JEU 19					
VEN 20					
SAM 21					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Février 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 22					
LUN 23					
MAR 24					
MER 25					
JEU 26					
VEN 27					
SAM 28					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mars 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 1					
LUN 2					
MAR 3					
MER 4					
JEU 5					
VEN 6					
SAM 7					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mars 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 8					
LUN 9					
MAR 10					
MER 11					
JEU 12					
VEN 13					
SAM 14					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mars 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 15					
LUN 16					
MAR 17					
MER 18					
JEU 19					
VEN 20					
SAM 21					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mars 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 22					
LUN 23					
MAR 24					
MER 25					
JEU 26					
VEN 27					
SAM 28					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mars / Avril 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 29					
LUN 30					
MAR 31					
MER 1					
JEU 2					
VEN 3					
SAM 4					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Avril 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 5					
LUN 6					
MAR 7					ASSEMBLÉE À 19H00 Union des carreleurs, 9671, Métropolitain Est, Anjou
MER 8					
JEU 9					
VEN 10					
SAM 11					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Avril 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 12					
LUN 13					
MAR 14					
MER 15					
JEU 16					
VEN 17					
SAM 18					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
 G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Avril 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 19					
LUN 20					
MAR 21					
MER 22					
JEU 23					
VEN 24					
SAM 25					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Avril / Mai 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 26					
LUN 27					
MAR 28					
MER 29					
JEU 30					
VEN 1					
SAM 2					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mai 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 3					
LUN 4					
MAR 5					
MER 6					
JEU 7					
VEN 8					
SAM 9					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mai 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 10					
LUN 11					
MAR 12					
MER 13					
JEU 14					
VEN 15					
SAM 16					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mai 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 17					
LUN 18					
MAR 19					
MER 20					
JEU 21					
VEN 22					
SAM 23					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mai 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 24					
LUN 25					
MAR 26					
MER 27					
JEU 28					
VEN 29					
SAM 30					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Mai / Juin 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 31					
LUN 1					
MAR 2		Union des	carreleurs, 9671,		ASSEMBLÉE À 19H00 Métropolitain Est, Anjou
MER 3					
JEU 4					
VEN 5					
SAM 6					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Juin 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 7					
LUN 8					
MAR 9					
MER 10					
JEU 11					
VEN 12					
SAM 13					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Juin 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 14					
LUN 15					
MAR 16					
MER 17					
JEU 18					
VEN 19					
SAM 20					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Juin 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 21					
LUN 22					
MAR 23					
MER 24					
JEU 25					
VEN 26					
SAM 27					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Juin / Juillet 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 28					
LUN 29					
MAR 30					
MER 1					
JEU 2					
VEN 3					
SAM 4					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

EMPLOYEUR:

TÉMOINS:

Juillet 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 5					
LUN 6					
MAR 7					
MER 8					
JEU 9					
VEN 10					
SAM 11					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Juillet 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 12					
LUN 13					
MAR 14					
MER 15					
JEU 16					
VEN 17					
SAM 18					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Juillet 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 19					
LUN 20					
MAR 21					
MER 22					
JEU 23					
VEN 24					
SAM 25					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Juillet / Août 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 26					
LUN 27					
MAR 28					
MER 29					
JEU 30					
VEN 31					
SAM 1					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Août 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 2					
LUN 3					
MAR 4					
MER 5					
JEU 6					
VEN 7					
SAM 8					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Août 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 9					
LUN 10					
MAR 11					
MER 12					
JEU 13					
VEN 14					
SAM 15					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

AOÛT 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 16					
LUN 17					
MAR 18					
MER 19					
JEU 20					
VEN 21					
SAM 22					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Août 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 23					
LUN 24					
MAR 25					
MER 26					
JEU 27					
VEN 28					
SAM 29					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Août / Septembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 30					
LUN 31					
MAR 1					ASSEMBLÉE À 19H00 Union des carreleurs, 9671, Métropolitain Est, Anjou
MER 2					
JEU 3					
VEN 4					
SAM 5					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Septembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 6					
LUN 7					
MAR 8					
MER 9					
JEU 10					
VEN 11					
SAM 12					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Septembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 13					
LUN 14					
MAR 15					
MER 16					
JEU 17					
VEN 18					
SAM 19					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Septembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 20					
LUN 21					
MAR 22					
MER 23					
JEU 24					
VEN 25					
SAM 26					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Septembre / Octobre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 27					
LUN 28					
MAR 29					
MER 30					
JEU 1					
VEN 2					
SAM 3					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Octobre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 4					
LUN 5					
MAR 6					
MER 7					
JEU 8					
VEN 9					
SAM 10					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Octobre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 11					
LUN 12					
MAR 13					
MER 14					
JEU 15					
VEN 16					
SAM 17					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Octobre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 18					
LUN 19					
MAR 20					
MER 21					
JEU 22					
VEN 23					
SAM 24					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER

R = RÉSIDENTIEL

C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL

G = GÉNIE CIVIL

I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Octobre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 25					
LUN 26					
MAR 27					
MER 28					
JEU 29					
VEN 30					
SAM 31					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Novembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 1					
LUN 2					
MAR 3					ASSEMBLÉE À 19H00
MER 4					Union des carreleurs, 9671, Métropolitain Est, Anjou
JEU 5					
VEN 6					
SAM 7					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
 G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Novembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 8					
LUN 9					
MAR 10					
MER 11					
JEU 12					
VEN 13					
SAM 14					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Novembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 15					
LUN 16					
MAR 17					
MER 18					
JEU 19					
VEN 20					
SAM 21					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Novembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 22					
LUN 23					
MAR 24					
MER 25					
JEU 26					
VEN 27					
SAM 28					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
 G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Novembre / Décembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 29					
LUN 30					
MAR 1					
MER 2					
JEU 3					
VEN 4					
SAM 5					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER **R = RÉSIDENTIEL** **C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL**
G = GÉNIE CIVIL **I = INDUSTRIEL**

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Décembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 6					
LUN 7					
MAR 8					
MER 9					
JEU 10					
VEN 11					
SAM 12					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Décembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 13					
LUN 14					
MAR 15					
MER 16					
JEU 17					
VEN 18					
SAM 19					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Décembre 2026

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 20					
LUN 21					
MAR 22					
MER 23					
JEU 24					
VEN 25					
SAM 26					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER
R = RÉSIDENTIEL
C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
G = GÉNIE CIVIL
I = INDUSTRIEL
TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

Décembre 2026 / Janvier 2027

JOUR	HRES REG.	HRES SUPP.	TOTAL	TYPE DE CHANTIER	ADRESSE DU CHANTIER
DIM 27					
LUN 28					
MAR 29					
MER 30					
JEU 31					
VEN 1					
SAM 2					
TOTAL					

TYPES DE CHANTIER R = RÉSIDENTIEL C.I = COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL
 G = GÉNIE CIVIL I = INDUSTRIEL

TÉMOINS:

EMPLOYEUR:

SOMMAIRE HEURES TRAVAILLÉES

JANVIER 2026

28 au 3 _____

4 au 10 _____

11 au 17 _____

18 au 24 _____

25 au 31 _____

TOTAL MOIS _____

FÉVRIER 2026

1 au 7 _____

8 au 14 _____

15 au 21 _____

22 au 28 _____

TOTAL MOIS _____

MARS 2026

1 au 7 _____

8 au 14 _____

15 au 21 _____

22 au 28 _____

TOTAL MOIS _____

AVRIL 2026

29 au 4 _____

5 au 11 _____

12 au 18 _____

19 au 25 _____

26 au 2 _____

TOTAL MOIS _____

MAI 2026

3 au 9 _____

10 au 16 _____

17 au 23 _____

24 au 30 _____

TOTAL MOIS _____

JUIN 2026

31 au 6 _____

7 au 13 _____

14 au 20 _____

21 au 27 _____

TOTAL MOIS _____

SOMMAIRE HEURES TRAVAILLÉES

JUILLET 2026

28 au 4 _____

5 au 11 _____

12 au 18 _____

19 au 25 _____

26 au 1 _____

TOTAL MOIS _____

AOÛT 2026

2 au 8 _____

9 au 15 _____

16 au 22 _____

23 au 29 _____

TOTAL MOIS _____

SEPTEMBRE 2026

30 au 5 _____

6 au 12 _____

13 au 19 _____

20 au 26 _____

27 au 3 _____

TOTAL MOIS _____

OCTOBRE 2026

4 au 10 _____

11 au 17 _____

18 au 24 _____

25 au 31 _____

TOTAL MOIS _____

NOVEMBRE 2026

1 au 7 _____

8 au 14 _____

15 au 21 _____

22 au 28 _____

TOTAL MOIS _____

DÉCEMBRE 2026

29 au 5 _____

6 au 12 _____

13 au 19 _____

20 au 26 _____

27 au 2 _____

TOTAL MOIS _____

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

Membres de l'Union des carreleurs et
métiers connexes, local 1 (FTQ-Construction)

Profitez de rabais exclusifs

Demandez une
soumission
beneva.ca/ftq-local1
1 844 480-1996

Mentionnez votre
numéro de groupe : **9150**



beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. © Beneva inc. 2025 ¹⁰ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Évitez que la rouille s'installe sur le chantier.

Maximisez le
savoir-faire de
votre équipe!



**FIERS &
COMPÉTENTS**

PERFECTIONNEMENT EN CONSTRUCTION

Profitez de formations sur mesure pour votre équipe.

FIERSETCOMPETENTS.COM



LOCAL



*À votre service
depuis 1900 !*

www.local1.cc

